

PANNE AU SYSTÈME DES EAUX USÉES

Il est à noter que la municipalité a maintenant un numéro d'urgence afin de signaler une panne au système des eaux usées.

Vous avez simplement besoin de communiquer avec un membre du personnel municipal en composant le 577-2070.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE POMPES SUBMERSIBLES

Lors de la tempête de pluie du 10 et 11 décembre dernier, la municipalité a engendré des dépenses importantes au système d'égouts sanitaires de la municipalité.

Ces dépenses furent reliées à la grande quantité d'eau filtrée par le système. Avec notre analyse, nous avons conclu que plusieurs citoyens ont des pompes submersibles branchées à celui-ci ce qui a causé une surcharge au système d'égouts.

Nous demandons votre grande collaboration envers ce problème en enlevant vos pompes branchées au système. Si la situation persiste, il faudra que la municipalité augmente considérablement les frais aux utilisateurs afin de pouvoir gérer ce surplus d'eau dans le système d'égouts.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES CONCERNANT LE DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT

Lors du nettoyage des lignes de conduite du système d'égouts sanitaires, certains utilisateurs ont informé la municipalité que du refoulement s'est produit à l'intérieur de leur maison.

Selon l'article 4(d) de l'arrêté municipal N° A-004, chaque propriétaire, lors du branchement au système d'égouts sanitaires, est responsable d'installer un dispositif anti-refoulement à ses propres frais afin de prévenir le refoulement d'égouts. Celui-ci doit être installé dans un endroit facile d'accès et conforme au Code national de la plomberie.

Il est à noter que la municipalité n'accepte aucune responsabilité financière ou autre en cas d'un refoulement d'égouts sanitaires qu'un dispositif anti-refoulement ait été installé ou non par le propriétaire.

Pour en savoir davantage, veuillez rejoindre un plombier certifié qui pourra vous aider avec cette installation.



CARNAVAL « BOULE DE NEIGE » 2015

Encore cette année, les activités du Carnaval « Boule de neige », qui ont eu lieu, se sont très bien déroulées et comme d'habitude, Ti-neige a été très populaire auprès des gens de la communauté durant la fin de semaine. Voir photos sur Page Facebook de la municipalité.



Le Village de Cap-Pelé demande aux parties intéressées à faire l'achat du tracteur de la marque New Holland TV140 avec pièces d'équipement de soumettre une offre. Le tracteur date de 1999 et inclut la souffleuse, la lame ainsi que la débroussailleuse.

La partie intéressée est en accord d'acheter les équipements dans l'état tel quel. Les coûts associés à la récupération et au transport des équipements à partir de l'entrepôt des transports du Village de Cap-Pelé devront être inclus dans l'offre.

Veuillez soumettre votre offre au Village de Cap-Pelé, 33 chemin Saint-André, avant **14h00 lundi le 2 mars 2015**.

Veuillez rejoindre Ferdinand Vautour au (506) 531-6417 afin de prendre rendez-vous si vous désirez voir l'équipement.

L'offre la plus haute, ou toute offre, ne sera pas nécessairement acceptée.



LES GAGNANTS DU TIRAGE DES PORTE-CLEFS

La municipalité tient à remercier les membres du Comité organisateur du carnaval : **Lise Cormier; Yvonne Goguen, Rose Gould, Roseline Gould, Yvonne Melanson et Gerard Landry;** Donalda Doiron et Hugo Vautour pour leur aide durant le BBQ à l'école, le Fourneau Acadien pour un don d'une partie des biscuits de la St-Valentin, qui ont été offerts aux enfants des garderies; Leslie Léger et Fils Ltée pour le don des éperlans ainsi que les nombreuses entreprises qui ont placé des annonces publicitaires dans le Cahier spécial du Moniteur Acadien et du Journal L'Étoile. À vous tous, un gros MERCI, votre contribution a grandement été appréciée !

EMPLOIS ÉTUDIANTS 2015

Les formulaires pour les demandes d'emplois étudiants sont présentement disponibles au bureau de la municipalité.

Veillez noter que le Village de Cap-Pelé acceptera les demandes d'emplois pour les postes étudiants jusqu'à 16h le vendredi 27 mars 2015. Les critères d'embauche pour les emplois étudiants sont les suivants :

- être âgé d'au moins seize (16) ans au moment de soumettre sa candidature;
- avoir été aux études à temps plein pendant la dernière année scolaire et retourner aux études à temps plein à l'automne;
- être inscrit à temps plein à une école, collège ou université.

Les personnes intéressées à postuler pour l'un des postes étudiants de la municipalité pourront se présenter à l'édifice municipal pour remplir un formulaire de demande d'emploi avant la date mentionnée ci-haut. Vous pouvez également consulter le site web de la municipalité au www.cap-pele.com pour connaître les postes disponibles et vous pouvez également vous inscrire en ligne.

FESTIVAL « AU CŒUR DE L'ACADIE » 2014

Les membres du comité du Festival « Au cœur de l'Acadie » 2015 sont déjà en train de planifier de belles activités qui seront présentées à Cap-Pelé du 25 au 28 juin prochain. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus donc si ça vous intéresse de siéger à ce comité, veuillez communiquer avec la présidente du comité, Guylaine la joie Belliveau au 577-4085, ou avec Liliane LeBlanc au 577-2038.

VISITE DES « WILDCATS » DE MONCTON À L'ARÉNA DE CAP-PELÉ

Félicitations aux jeunes de l'Association du hockey mineur Shédiac/Cap-Pelé, qui se sont mérités une visite des « Wildcats » de Moncton, le dimanche 22 février prochain, lors d'un concours de vente de billets. Il faut noter que le jeune Alexandre Jacob, fils de Ricky Jacob, sera parti de la formation des « Wildcats ».



De 12h40 à 13h40, ce dimanche 22 février, les jeunes de l'Association du hockey mineur pourront donc patiner en compagnie des joueurs des membres de l'équipe des « Wildcats ». Par la suite, de 13h40 à 14h50, le public est invité à se rendre à l'Aréna pour surveiller une compétition d'habiletés que les joueurs des « Wildcats » auront organisée pour les jeunes hockeyeurs de niveau Pee Wee AA. Voilà donc un événement à ne pas manquer ! Pour plus d'information, visiter le site web de l'Association du hockey mineur Shédiac/Cap-Pelé.

THÉÂTRE COMMUNAUTAIRE - RECHERCHE DE COMÉDIENS OU COMÉDIENNES

Les membres de la troupe de théâtre communautaire de Cap-Pelé sont à la recherche de deux (2) comédiens ou comédiennes pour participer dans la prochaine pièce de théâtre qui sera présentée durant l'été 2015. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Pierrette Robichaud au 332-2587 ou avec Liliane au 577-2038.

SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES

La municipalité constate qu'il y a du déversement de la graisse de cuisson dans le système d'égouts sanitaires.

Selon l'arrêté municipal N° A-004, il est interdit de déverser plusieurs substances dans le système d'égouts de la municipalité. Cet arrêté peut être lu sur le site internet municipal (www.cap-pele.com) ou vous pouvez vous rendre au bureau afin d'avoir une copie papier.

Le déversement de ses substances dans le système d'égouts sanitaires engendre des réparations et des dépenses additionnelles à la municipalité.

Votre grande collaboration est grandement appréciée!